

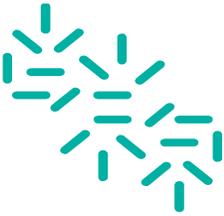
EXPÉRIMENTATION UNIVERSITARISATION DES FORMATIONS PARAMÉDICALES

UFR SANTÉ – UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE





RÉPONDRE AUX ATTENDUS DU DÉCRET DU 11 MAI 2020

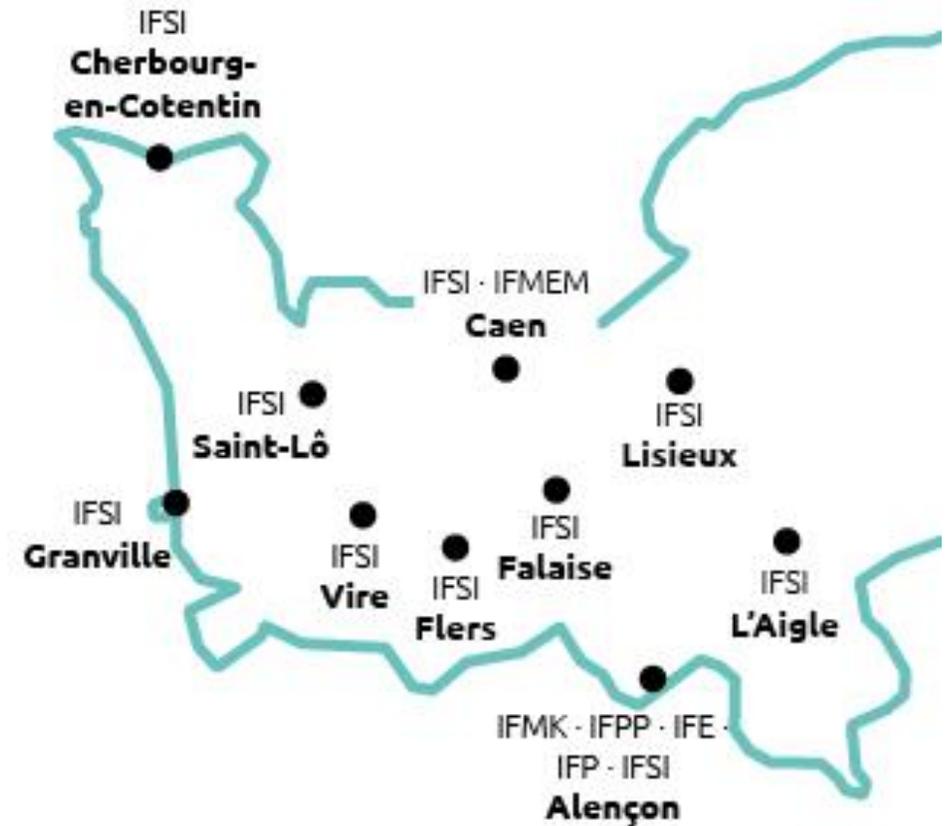


- En s'inscrivant dans la dynamique régionale mise en place depuis 2010
- Viser :
 - Le renforcement des échanges entre les formations,
 - la mise en place d'enseignements en commun
 - et l'accès à la formation par et à la recherche.
- Travailler avec / rassembler tous les instituts du territoire
- Répondre aux problématiques locales (difficultés à identifier des intervenants pour tous les instituts)
- Donner de la cohérence dans toutes les formations paramédicales (grades licence et master)
- S'inscrire dans la dynamique dès la rentrée 2021



UN PROJET ELARGI QUI RÉPOND À TOUTES LES DEMANDES DU DECRET DU 11 MAI

- Expérimentation rentrée 2021 - pour 5 ans :
 - 1 Institut de Formation de Psychomotricien
 - 1 IF Ergothérapeute
 - 1 IF Manipulateur en Electroradiographie médicale
 - 1 IF Masso-kinésithérapeute
 - 1 IF pédicure-podologue
 - 10 instituts de formation en soins Infirmiers





Déclinaisons des Principes du décret

Transversalité entre les formations

Enseignements communs à tous les professionnels de santé

Enseignements communs à toutes les formations de licence

Maintien de la présence territoriale

Maintien des instituts en territoire : véritable partenariat

Mixité des profils enseignants : des formateurs et des universitaires

Caractère professionnalisant

Maintien des enseignements en stage et de l'expertise métier en formation

Approche par compétences

Développement de l'approche dans toutes les formations

Développement de la recherche

Enseignements conçus par des universitaires attachés à des labos de recherche

Des parcours comparables à tous les étudiants de licence



DÉCLINAISON DES TRAVAUX

- Croisement des référentiels de **compétences**, objectifs et indicateurs, contenus des UE
- Rédaction d'un référentiel de compétences partagées
- Validation de la structure du projet dans les instances régionales
- Identification du tronc commun transversal
- Rédaction d'un référentiel de formation partagé avec la mention des adaptations nécessaires



PRINCIPES DE L'ADAPTATION DES RÉFÉRENTIELS À L'UNIVERSITÉ



- **Au niveau des instituts :**

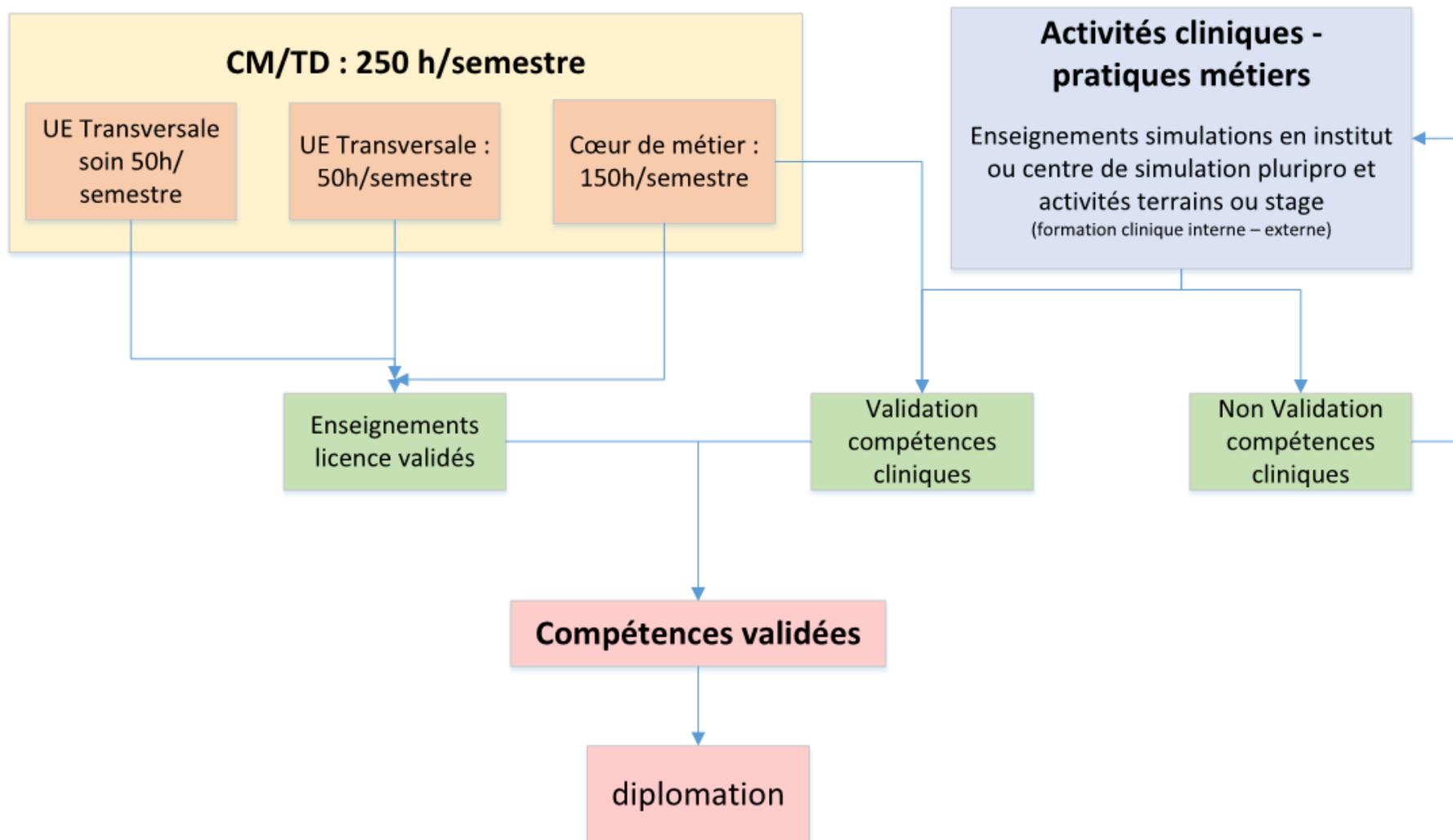
- Du référentiel de compétences,
- Du référentiel de formation,
- Modalités de contrôle de connaissances (MCC) communes sur les UE transversales
- Outils de gestion des notes

- **Au niveau de l'université**

- Ne pas se limiter au 1500h de formation
- Système de compensation entre UC/UE/Semestre
- Progression des étudiants d'une année de licence à l'autre
- Maintien des dispositions des Instituts sur la gestion de stages
- Maintien des instances IFSI mais en lien avec l'université



UN SCHÉMA DE FORMATION MIXTE CONFORME AUX NOUVEAUX CURSUS À L'UNIVERSITÉ





Le **DE et la licence sciences du soin** s'obtiennent par l'acquisition de 8 compétences partagées...

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique



1



6

Communiquer et conduire une relation

Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques



2



7

Informier et former des professionnels et personnes en formation

Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé



3



8

Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic métier

Contribuer à la qualité des soins et à l'amélioration des pratiques professionnelles



4



8

Concevoir et conduire un projet de soin en lien avec le métier

Organiser et gérer l'activité en coopération avec les différents acteurs



5



8

Mettre en œuvre des actions diagnostiques et thérapeutiques en lien avec le métier



UE TRANSVERSALE

- 50h/semestre
- Compétences transversales toutes licences de l'université
 - Compétences rédactionnelles et numériques
 - Initiation à la recherche
 - Anglais
 - Mathématiques appliquées
 - Projet professionnel et étudiant
 - Méthode de travail
 - Santé numérique
- Ressources construites par l'université avec des groupes de travail pour la déclinaison en institut
- Appropriation, mobilisation, adaptation avec les formateurs des instituts (avec soutien ingénierie pédagogique)
- Nécessite un référent par UC et par institut en lien avec l'université
- Modalités de contrôle des connaissances communes à TOUS les métiers



UE TRANSVERSALE SOIN

- 50h/semestre
- Contenus construits en interprofessionnalité et inter disciplinarité :
 - Législation éthique
 - Relations humaines dans le soin
 - Fondamentaux en pharmacologie et hygiène
 - Anatomie générale et grandes fonctions
 - Bases du raisonnement clinique
 - Étapes de la vie
 - Santé publique et service sanitaire
 - Qualité des soins et inter professionnalité
 - Soins relationnels et cadre thérapeutique
 - Santé environnement
 - Violences en milieu professionnel et dans le système de santé
- Déclinés en institut selon la progression pédagogique semestrielle définie en groupe contributeurs
- Évaluations construites par les instituts, alimentation d'une base de données
- Modalités de contrôle des connaissances communes à TOUS les métiers



UE CŒUR DE MÉTIER

- Intègre la formation en Stage (formation clinique interne et stage en établissement de santé)
- contenus pédagogiques propres à chaque métier
- Modalités de contrôle des connaissances propres à chaque métier
- 150h minimum/semestre (hors temps de formation clinique)